



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE DE CHAMPAGNY EN VANOISE (Savoie)  
SEANCE DU 5 AVRIL 2023**

**N° 2023 0029**

L'An Deux mille vingt-trois, le cinq avril à 20H00, le Conseil Municipal de la Commune de 73350 - CHAMPAGNY EN VANOISE, légalement convoqué le 29 mars 2023, sous la Présidence de M. René RUFFIER LANCHE, Maire.

**Présents** : Denis TATOUD, Florian SOUVY, Olivier SACHE, Corentin GROS, Emmanuel MAEGEY, Xavier BRONNER, Tony BUTHOD GARCON, Robert LEVY, Vincent RUFFIER DES AIMES, Gérard RUFFIER LANCHE

**Absents excusés**, Olivier CHENU

Nombre en Membres :	15
En exercice :	12
Suffrages exprimés :	10
Votes pour :	10
Votes contre :	0
Ne prend pas part au vote :	0

\*\*\*\*\*

**Objet : Approbation du compte administratif du budget principal**

Le Compte administratif 2022 du budget principal se résume par section comme suit :

	Fonctionnement	Investissement	Cumul
Recettes 2022	5 039 904.41€	768 153.00€	5 808 057.41€
Dépenses 2022	3 876 162.43€	1 010 824.60€	4 886 987.03€
Report 2021	-141 468.19€	-547 861.10€	-689 329.29€
Résultat	1 022 273.79€	-790 532.70€	231 741.09€
Restes à Réaliser 2022	0.00€	0.00€	0.00€
Résultat comptable 2022	1 022 273.79€	-790 532.70€	231 741.09€

- Vu les règles applicables en matière de vote des comptes administratifs et notamment les articles L.1612-12, L.2121-31, D.2342-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'extrait du projet de compte administratif,
- Vu l'avis favorable de la commission des finances du 23 mars 2023,
- Vu l'article L.2121-14 du CGCT disposant que Monsieur le Maire en exercice ne peut pas présider la séance de vote des comptes administratifs. Il peut assister à la discussion mais doit se retirer au moment du vote.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil municipal :

- APPROUVE le compte administratif 2022 du budget principal de la commune.

« Certifié exécutoire, dûment habilité aux présentes  
Conformément à la Loi du 02 Mars 1982 »  
POUR EXTRAIT CONFORME,

**Pour le Maire empêché,  
Le 1<sup>er</sup> adjoint,  
Denis TATOUD**

